Rapport de la commission des finances concernant

Préavis No 1 – 1 / 21
Projet d'implantation d'un chauffage à distance « CAD » à bois sur le site scolaire du Verneret
Demande de crédit d'étude

Chavornay, le 24 février 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux

La Commission des finances composée de Mmes Hacina Minder, Carine Protti et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé mardi 9 février à 19h30 à la Maison de commune. MM. Christian Kunze, syndic et Eric Gorgerat étaient nos interlocuteurs pour analyser la demande de crédit d'étude du préavis No 1-1-/21 Projet d'implantation d'un chauffage à distance « CAD » à bois sur le site du Verneret.

Préambule

Nous rappelons que la Commission des finances est appelée à rapporter sur des objets portant sur un montant supérieur à CHF 300'000.-. Dans le cas particulier le montant du préavis est de peu d'importance et situé dans les compétences municipales. Toutefois l'avis de la commission des finances a été sollicité en raison du coût estimatif du projet dans sa globalité, lequel est évalué à plus de CHF 900'000.-.

Nos remarques générales

- → Le projet s'inscrit dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération par la promotion d'une source d'énergie renouvelable et locale.
- → L'idée de création d'un chauffage à bois à distance date de 30 ans, les difficultés du moment ont écarté la possibilité de passer à l'acte mais en prévision de l'évolution du site et de la technologie, les volumes nécessaires ont habilement été construits simultanément à la salle de sport 1.
- → Le projet valorise l'utilisation des sous-produits des forêts communales, la fourniture du bois étant assurée par le triage forestier « Le Cerisier Sàrl »

Nos remarques économiques

- → Le nombre des bâtiments à chauffer est suffisant pour assurer la rentabilité du projet
- → La chaudière à gaz du bâtiment AA est récupérée pour être utilisée dans le cadre de la transformation de la salle de Corcelles-sur-Chavornay

→ Les constructions à venir dans le périmètre du Verneret sont prises en compte dans le projet
→ Le projet figure au plan d'investissement 2021 - 2024

Conclusions

Grâce aux investissements déjà réalisés (infrastructure de chauffage à distance en place), Chavornay a une superbe opportunité de réaliser cette implantation de chauffage à distance à bois, conformément à la stratégie énergétique du pays et aux enjeux écologiques auxquels nous devrons et devons faire face. La Commission des finances se montre favorable aux crédits d'étude et de travaux préparatoires sollicités par la Municipalité. Elle encourage le Conseil à en faire de même en prenant les décisions suivantes :

Le conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis de la Municipalité No 1-1/21
- Ouï le rapport de la commission ad hoc
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 43'120.- HT pour l'étude du projet d'implantation d'un chauffage à distance « CAD » sur le site du Verneret
- D'accorder à la Municipalité d'entreprendre les travaux préparatoires entre les bâtiments C et AA pour 114'000.- HT
- De demander à la société du triage forestier « Le Cerisier Sàrl » d'étudier la possibilité d'alimenter en bois la centrale de chauffe
- De régler ce montant par la trésorerie courante et de porter sur un compte au bilan, amortissable en 10 ans au maximum pour la partie étude et de 30 ans pour la partie travaux.

La commission des finances
Le président : A.-G. Maire

Les membres : H. Minder

C. Protti

E. Egger

B. Maire